



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

intéressement et participation

Question écrite n° 115282

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la récente note d'analyse rédigée par le Centre d'analyse stratégique concernant la participation des salariés et la performance sociale. Les auteurs de cette note préconisent « d'inciter au placement des sommes issues de l'intéressement dans les plans d'épargne longue, notamment par le biais d'avantages fiscaux et sociaux ». Il souhaite donc qu'il lui indique les moyens qu'il entend mettre en oeuvre pour répondre à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115282

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 8020

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)